

Examens, partiels!!!!

Par **Pau**, le **18/12/2019** à **23:48**

Bonjour. J'aimerais savoir que se passe-t-il si on termine pas notre partiel ? Je suis en fin de semestre, j'ai eu ma première épreuve de Droit Civil mais je n'ai pas arrivé tout passer du brouillon à la feuille officielle. Il a manqué toute la deuxième partie du plan... Est-ce que elle va être compté quand même ? Quelqu'un sait du thème ? Merci pour votre aide.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/12/2019** à **08:08**

Bonjour

Dans mon université, c'est simple (et je pense que c'est le cas dans toutes les autres), on ne prend en compte que ce qu'il y a marqué sur la copie. D'ailleurs si l'étudiant a laissé son brouillon, le correcteur ne le lit même pas et le jette.

Ainsi, vous ne serez malheureusement noté que sur la première partie de votre plan.